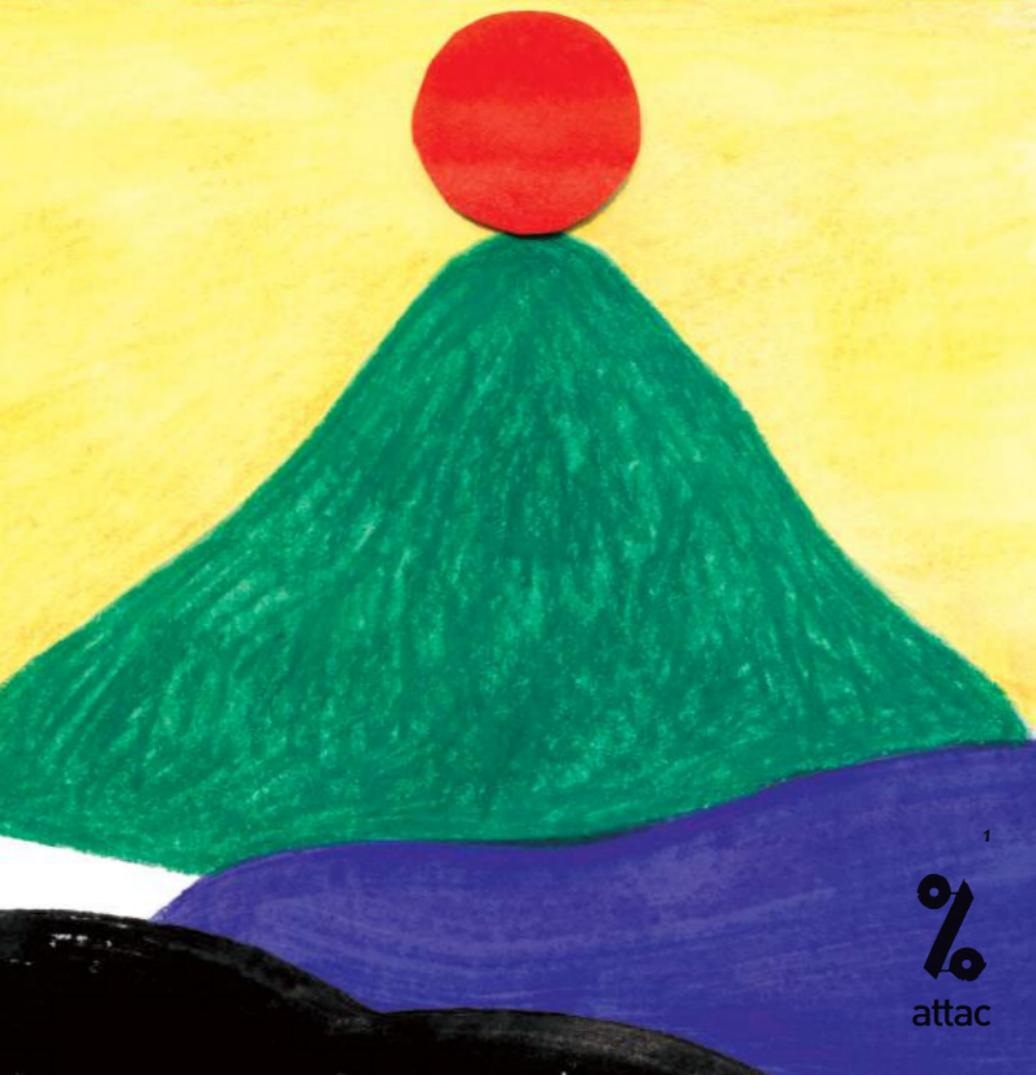


PETIT GUIDE
pour RÉCHAUFFER la JUSTICE
SOCIALE et REFROIDIR
la PLANÈTE



Mondialisation néo-libérale, libre-échange, explosion des inégalités, croissance exponentielle des transports internationaux, consumérisme et envol du e-commerce, accélération de l'extractivisme et de la consommation d'énergies, évasion fiscale, liberté accrue pour les entreprises et les mouvements de capitaux... Le monde d'après ressemble bizarrement au monde d'avant, en pire. La destruction sans limite de la planète continue, pour assouvir une croissance infinie de la production, de la consommation et des profits.

Pour contribuer à faire advenir un autre futur, Attac développe dans ce petit guide quelques propositions dans cinq secteurs cruciaux correspondant à nos besoins essentiels, qui concernent tout autant la justice sociale que la lutte contre les changements climatiques.

A travers la création d'emplois et la reconversion de certains secteurs productifs, qui veilleront à répondre à l'exigence d'égalité entre les femmes et les hommes, la bifurcation sociale et écologique peut être porteuse de nouveaux droits sociaux. Les mesures financières permettent à la fois de réorienter l'économie et de financer les mesures utiles et soutenables. Enfin, cette bifurcation appelle à une relocalisation, inscrite dans une solidarité internationale.

Enfin, ces différents enjeux posent une question essentielle : qui décide du monde d'après ? Les peuples, les mouvements sociaux, les citoyen-nés organisés collectivement doivent contribuer à l'émergence de cet autre monde !



Vivre mieux en respectant la planète et ses habitant·es

A – Une agriculture paysanne qui permette à tou·tes de bien se nourrir

Les pratiques de l'agro-industrie sont néfastes pour le climat par leurs émissions de gaz à effet de serre (GES), l'environnement (pollutions aux pesticides, algues vertes...), la biodiversité et notre santé, en particulier celle des agriculteurs (maladies liées aux pesticides, etc.) ainsi que pour l'emploi et le travail paysan.

Réorienter l'agriculture vers l'agroécologie sur tous les territoires

L'agroécologie, ce sont des pratiques qui reposent sur la diversification des cultures et les réseaux d'échanges de semences paysannes, le développement des interrelations entre les sols, leur faune, les cultures et les insectes pollinisateurs, la forte limitation des pesticides, engrais chimiques et de la consommation d'eau. Elle produit une alimentation de qualité, saine, savoureuse, non-standardisée et accessible.

Soutenir l'installation de nombreux·ses paysan·nes sur des fermes à dimension humaine

Pour développer ces pratiques agricoles, il faut revenir à des exploitations de plus petite taille qui permettent de développer l'emploi paysan et préserver leur autonomie. En s'inspirant de l'expérience de Terres de Liens sur le foncier, des structures de soutien à l'agriculture paysanne acquièrent des terres qui sont ensuite mises en location auprès d'agriculteurs et d'agricultrices aux pratiques respectueuses de la nature.

Réformer la politique agricole commune (PAC)

Au moins la moitié du budget de la PAC doit être consacrée aux questions climatiques et environnementales : pratiques agricoles à effet positif sur la biodiversité, qualité des sols, de l'eau ou de l'air... Les subventions aux exploitations devront être accordées sous réserve du respect de certaines règles : la cohérence agro-environnementale des fermes, le bien-être des animaux d'élevage et les conditions de travail des salarié-es agricoles.

B – Pour une politique du logement qui garantisse un logement digne pour tou·tes et respecte l'environnement

L'espérance de vie des sans-logis est de 48 ans en moyenne et leur santé est directement dégradée par les nuisances et la torture de la vie à la rue. Les mal-logés dans les taudis, victimes de propriétaires peu scrupuleux, souffrent de pathologies à cause du plomb présent dans les peintures, de l'humidité et des champignons, et leurs dépenses énergétiques explosent dans les passoires thermiques louées une fortune à des marchands de sommeil. Les habitant·es de quartiers populaires, HLM en particulier, vivent souvent dans ou à proximité de zones polluées : axes autoroutiers, zones Seveso...

Les politiques publiques actuelles renforcent les inégalités sociales et la crise écologique

6 La rénovation énergétique est prétexte à un véritable business vert : les aides profitent surtout aux propriétaires, dont les propriétaires bailleurs, et pour les locataires, elle se traduit surtout par une hausse des loyers. Alors que des immeubles entiers de logements et de bureaux sont vides, faisant monter les prix, les immeubles construits sont à la fois chers, de mauvaise qualité et peu durables. Par les politiques de rénovation urbaine des quartiers populaires (ANRU), les logements sociaux à bas prix sont démolis. Cette absurdité écologique est au service de l'épuration sociale.

Une autre politique pour le logement devrait se traduire par la réquisition de logements et bureaux vacants et des meublés touristiques vides type Airbnb pour loger les sans-logis et très mal-logés. D'autres mesures doivent être prises : l'arrêt des démolitions, un moratoire sur les expulsions et les impayés, l'encadrement à la baisse des loyers, la réalisation massive de vrais logements sociaux (200 000 par an) de qualité et avec des matériaux écologiques, le rétablissement des APL, l'isolation thermique biosourcée de 500 000 logements par an sans augmentation de loyer ni de de charges. Enfin, nous avons à établir un droit à l'énergie pour tou-ttes avec une tranche gratuite correspondant aux besoins de base, financée par une surtaxe des gros consommateurs d'énergie, afin qu'ils réduisent également leur consommation.

C – Des transports de qualité et soutenables

Une des premières sources d'émissions de GES

Voiture individuelle, développement du transport aérien, fret maritime et routier : les transports sont au cœur de la mondialisation néolibérale, de l'explosion des échanges marchands internationaux et donc des émissions de GES.

Les transports sont un grand pourvoyeur d'emplois

Malgré des restructurations permanentes, l'industrie automobile emploie dans le monde des millions de salarié·es dont 216 000 en France, avec une production de plus en plus importante en Chine. Le transport aérien représente quant à lui 320 000 emplois directs en France, dans 1 300 entreprises.

Après les confinements, industriels et dirigeants politiques veulent la relance à tout prix de ces secteurs, quitte à verdir un peu leur image : aviation décarbonée, « biocarburants », voiture électrique... mais les technologies ne sauveront pas le climat.

Les ambitions des lois mobilités (2018) et climat (2021) ne sont pas à la hauteur des enjeux car elles n'envisagent pas une décroissance importante du trafic routier ou aérien.

Une autre politique pour les transports devrait viser trois objectifs : réduire massivement les émissions de GES, répondre aux besoins de transports collectifs, particulièrement dans les territoires enclavés, assurer une reconversion professionnelle et garantir les droits des salarié-es touché-es par les restructurations dans l'industrie des transports (automobile, aérien...).

Réorganiser l'espace limitera les déplacements, en particulier pour le transport de marchandises: relocalisation des productions, proximité des services et des lieux de consommation, mais aussi limitation des distances entre lieux de travail et de vie. Les deux tiers des déplacements domicile-travail étant aujourd'hui effectués en voiture, il faut limiter les usages de l'automobile individuelle et favoriser les transports en commun. La production des transports les plus polluants (SUV notamment) devrait être interdite. La performance énergétique des nouveaux véhicules doit être améliorée et l'utilisation de transports non polluants favorisée par des aménagements et des aides.

D – Consommer de façon sobre et respectueuse des autres

Dans les pays développés, le système économique induit une surconsommation de biens provoquant du gaspillage, des déchets, des dégâts environnementaux et des atteintes à la santé.

Arrêter la surproduction de vêtements, de produits électroniques...

La délocalisation de l'industrie textile et des produits électroniques en Asie du Sud Est repose sur une exploitation extrême des travailleurs et surtout des travailleuses : salaires de misère, droits bafoués, santé et sécurité mises en danger. Ces productions délocalisées sont aussi rendues possibles par des coûts minimisés de transport qui ne prennent pas en compte leur impact climatique et environnemental.

8 Stopper l'expansion d'Amazon et d'un e-commerce destructeur

Amazon symbolise les orientations les plus destructrices du néo-libéralisme des dernières décennies. La multinationale dé-

truit plus d'emplois qu'elle n'en crée (suppression de dizaines de milliers d'emplois commerciaux en particulier dans les commerces de détail). Les salarié-es des entrepôts et les livreurs subissent des conditions de travail éreintantes, pour des salaires peu élevés. Amazon a créé en France un circuit financier qui entraîne une fraude massive à la TVA sur sa place de marché que le gouvernement pourrait facilement arrêter (comme en Angleterre ou en Allemagne), et échappe massivement à l'impôt en déplaçant ses bénéfices à l'étranger. Amazon contribue aux émissions de GES et à la pollution par la multiplication des transports de produits par camions, bateaux et avions.

Réglementer la publicité et la construction de surfaces commerciales

Réglementer fortement la publicité et l'interdire pour les produits les plus émetteurs de GES est nécessaire. La limitation de la construction ou de l'extension des surfaces commerciales (ainsi que des entrepôts logistiques du e-commerce) redonnerait leur place aux circuits courts et aux commerces de proximité.

E – Produire et consommer une énergie 100% renouvelable à l'horizon 2050

Diminuer drastiquement la production et la consommation d'énergie

C'est la priorité absolue, et pour tous les secteurs, dont le numérique et les *data centers*. Cette réduction est indispensable pour diminuer notre empreinte carbone mais aussi l'extractivisme et l'impact sur les ressources naturelles. La réduction de la consommation d'énergie repose sur la sobriété pour produire, se déplacer, se loger... et sur l'efficacité pour permettre une consommation réduite pour un même usage.

Sortir au plus vite des énergies fossiles

Depuis des années, nous savons que les énergies fossiles, la première cause du changement climatique, représentent plus

de 80 % des émissions mondiales de CO₂ et 65% de toutes les émissions de GES. L'Agence internationale de l'énergie appelle à renoncer immédiatement à tout nouveau projet fossile. Il faut sortir des énergies fossiles pour notre chauffage, nos déplacements, l'agriculture, notre consommation, etc.

Sortir au plus vite du nucléaire

La nécessité de sortir du nucléaire repose sur au moins deux constats : en 70 ans, ce secteur n'a réussi ni à limiter le risque d'accident nucléaire majeur (Tchernobyl et Fukushima) ni à gérer ses déchets nucléaires. Les investissements qui seraient nécessaires pour relancer la construction de centrales nucléaires afin de remplacer les centrales existantes en fin de vie sont colossaux et réduiraient les perspectives de développement des énergies renouvelables.

Développer toutes les énergies renouvelables par et au plus proche des citoyen·nes

Toutes les énergies renouvelables sont à développer : l'électricité (photovoltaïque, éolien, hydraulique, etc.), la chaleur (biomasse, méthanisation, etc.), les carburants pour la mobilité (biométhane, agrocarburants, hydrogène, etc.), sans pour autant céder aux énormes projets de l'industrie dite « verte », qui provoquent des dégradations environnementales. Ce développement doit se réaliser dans un cadre à la fois public et citoyen. Les citoyen·nes doivent se réapproprier la production d'énergie en étant associ·es aux choix du pôle public de l'énergie et en développant le secteur de production coopératif.



Des emplois qualifiés, dignes, pérennes et non délocalisables

La défense des emplois justifie souvent le refus de toute bifurcation écologique. Pourtant, 40 ans de politiques de dérégulation ont dégradé le travail, l'emploi et les écosystèmes, provoqué chômage de masse et précarité, et aggravé les inégalités entre les femmes et les hommes. Et si prendre au sérieux les impératifs de la lutte contre le dérèglement climatique, pour la justice sociale et l'égalité entre les sexes, permettait de créer des millions d'emplois d'utilité sociale et écologique, de qualité et qui font sens pour celles et ceux qui les occupent ?

En finir avec les aides publiques aux dividendes

Les entreprises du CAC 40 qui ont reçu des aides publiques, ont versé en 2020 pas moins de 30 milliards d'euros de dividendes, plus que la totalité de leurs profits. Aucune contrepartie réelle ne leur a été exigée : des groupes soutenus massivement par les pouvoirs publics, souvent implantés dans des paradis fiscaux et judiciaires, suppriment des dizaines de milliers d'emplois tout en multipliant les opérations de *greenwashing*. C'est le cas, par exemple, à Grandpuits où, sous couvert d'une transformation de la raffinerie en «plateforme zéro pétrole», Total supprime 700 emplois, sans envisager un véritable plan de reconversion de la raffinerie, juste et écologique, avec 0 suppression d'emploi.

L'Organisation internationale du Travail considère que 60 millions d'emplois peuvent être créés dans le monde par la transition écologique, dont 18 millions par la transition énergétique. De tels emplois peuvent être créés en France.

Reconvertir l'appareil productif et sécuriser les transitions professionnelles

La production d'avions ou de voitures, d'engrais chimiques, de dérivés pétroliers, d'armements, d'énergie nucléaire, de béton

ou de bitume, de publicités va devoir diminuer. Le premier levier à actionner est la reconversion des machines et équipements existants vers des productions soutenables. Les salarié·es de l'industrie connaissent leur travail et leurs équipements et ont besoin d'être soutenu·es pour développer des projets viables et écologiques, gouvernés démocratiquement. Le deuxième levier est celui de la reconversion professionnelle : des millions d'emplois vont émerger dans d'autres secteurs, mais il faut sécuriser les transitions et empêcher le déclassement des salarié·es. Les salaires doivent être intégralement maintenus pendant la durée de la formation et de la recherche d'un nouvel emploi écologiquement et socialement bénéfique.

La politique industrielle et de crédit devra planifier le désinvestissement des activités néfastes pour la planète et les populations, réduire la consommation d'énergie et les importations de gaz et pétrole, et financer les investissements nécessaires pour développer la production d'énergie renouvelable, les transports collectifs, l'agriculture paysanne et toutes les productions de biens et services essentiels (accueil de la petite enfance, prise en charge de la dépendance, etc.) Ces emplois ont vocation à s'adresser aux hommes comme aux femmes. Pour toutes ces transitions, la formation professionnelle jouera donc un rôle décisif.

Réduire le temps de travail, revaloriser les métiers essentiels à la vie

Réduire le temps de travail de tou·tes permettrait de lutter contre le chômage de masse. Nous n'avons pas besoin de plus de production et de compétitivité, mais de réduire les consommations matérielles et énergétiques et de mieux répartir les richesses : la réduction du temps de travail (RTT) sans réduction de salaire est un puissant outil de justice sociale et environnementale. C'est aussi un moyen d'augmenter notre temps libre, du temps pour nous investir dans la vie collective : il s'agit d'un impératif pour que la démocratie vive pleinement et ne soit pas le seul fait d'une

minorité « éclairée ». Mais la RTT ne doit pas être l'occasion pour les patrons d'intensifier le travail et de flexibiliser les horaires : elle doit s'accompagner d'un contrôle des salarié·es sur l'organisation du travail et sur les nouvelles embauches, pour préserver les conditions du travail et sa qualité.

Il est temps que l'utilité sociale et écologique devienne la boussole de la reconnaissance des métiers et des créations d'emplois. Les « premier·es de corvée » sont aussi les plus mal rémunéré·es. Les femmes y sont majoritaires. Il faut reconnaître leurs qualifications, revaloriser leurs salaires et réaliser les embauches nécessaires pour travailler correctement et satisfaire les besoins en matière de santé, d'éducation, etc. La fixation d'un revenu maximum serait un choc symbolique important, tout en dégagant des ressources pour augmenter les bas salaires.

Redonner du sens au travail

Les actionnaires et dirigeants des grands groupes démontrent chaque année que leur seul objectif est la rentabilité en bourse. Ils demeurent les seuls décisionnaires sur les choix d'investissement et de production qui impactent la vie de millions de personnes : ils décident unilatéralement de notre travail, de notre santé, de nos moyens d'existence, ainsi que de la survie des écosystèmes et de la biodiversité.

Il faut instaurer davantage de démocratie au cœur des entreprises, donner de nouveaux pouvoirs - en particulier un droit de veto sur toutes les décisions stratégiques en matière d'emploi et d'environnement - aux salarié·es en lien avec les parties prenantes extérieures (associations, collectivités locales, client·es ou usager·es). Ils et elles ont des compétences pour proposer des projets alternatifs, utiles socialement et écologiquement en lien avec la société civile et les collectivités soucieuses de favoriser les droits des salarié·es.

Pour reprendre la main sur les choix productifs et l'organisation du travail, il faut multiplier les expériences de gestion directe

des entreprises par les travailleur·euses et les collectivités (publiques ou associatives) concernées par leur activité. On peut favoriser, via la Banque publique d'investissement, les reprises par les salarié·es et leurs allié·es, d'entreprises lâchées par leurs actionnaires.



Pour la justice fiscale et une finance au service de la société

Une politique économique et financière ambitieuse pourrait impulser le virage social et écologique nécessaire.

Des mesures de régulation qui permettent de réorienter l'économie

Le premier pas serait une suppression rapide de toutes les exonérations de taxes anti-écologiques. En 2019, les remboursements et exonérations de taxes relatifs à la consommation des énergies fossiles représentaient 11 milliards d'euros en France ; 1,3 milliard d'euros subventionne les plus gros consommateurs d'électricité, et les exonérations de taxe carbone représentent 2 à 3 milliards d'euros.

Une seconde étape serait l'instauration d'une taxe carbone complémentaire pour l'ensemble des sites industriels français soumis au marché carbone européen afin que chaque tonne de carbone relâchée soit taxée au niveau fixé par la trajectoire carbone (86,2 €/t en 2022), alors que les 1400 sites industriels les plus polluants du pays sont actuellement exonérés de la taxe carbone.

Au niveau européen, pour respecter l'Accord de Paris, nous proposons de remplacer le marché carbone par une fiscalité carbone, en diminuant fortement les quotas annuels d'émissions à ne pas dépasser et en interdisant la délivrance de quotas gratuits. D'autres pistes doivent être approfondies : une taxe aux frontières de l'Union européenne pour les entreprises de transport, qui alimenterait le budget européen (avec des dispositifs d'exonération pour les transporteurs utilisant le ferroutage par exemple), ou la création d'une taxe kilométrique sur les transports de marchandises afin d'inciter à la relocalisation des activités.

La fiscalité portant sur le secteur aérien, qui se fait actuellement au détriment du train, doit être remise à plat par une augmentation de l'écocontribution française sur les billets d'avion et la mise en place d'une taxe sur le kérosène au niveau européen. En France, l'alignement de la taxation du kérosène des avions sur celle de l'essence auto rapporterait 7,4 milliards d'euros.

Les aides de l'État aux entreprises doivent être conditionnées à la réduction des émissions de GES, à des critères sociaux (en termes d'emplois en particulier), et fiscaux (pas de présence dans les paradis fiscaux). De même, la Banque Centrale Européenne devra limiter ses financements aux secteurs socialement et écologiquement bénéfiques.

Du côté des financements privés, l'épargne privée doit être mobilisée pour aider au financement de projets à faible ou zéro intensité carbone. Enfin, nous appelons à la refonte de la Politique Agricole Commune, afin que les aides soient calculées par actif et non par hectare, plafonnées, conditionnées sur le plan social, et qu'elles soutiennent des pratiques agroécologiques.

Une politique fiscale pour financer la bifurcation écologique et sociale et réduire les inégalités

Pour financer la bifurcation écologique et sociale, plusieurs mesures sont souhaitables et possibles. Certaines d'entre elles permettent aussi de limiter le réchauffement climatique, de préserver l'environnement et de réduire les inégalités.

La première mesure consiste à taxer les transactions financières, en étendant cette taxe aux produits et marchés dérivés et au trading à haute fréquence, avec un prélèvement similaire dans les pays de l'Union européenne (UE) : elle rapporterait 200 milliards d'euros dans l'UE et 36 en France.

- 18 Pour neutraliser la concurrence et l'évasion fiscales et pour imposer la richesse là où elle est créée, instaurer une taxation unitaire des multinationales permettrait de récupérer une large part des 36 milliards d'euros de profits des multinationales

non déclarés en France. La taxation unitaire doit porter sur l'ensemble des bénéficiaires mondiaux consolidés des multinationales et permettre aux États, par une clef de répartition tenant compte des activités réelles des groupes dans chaque pays, d'imposer la quote-part des bénéfices qui leur revient. Le taux minimal d'imposition ne saurait être inférieur à 25 %. Cette mesure pourrait s'accompagner de l'augmentation du taux d'imposition des dividendes versés aux actionnaires, en particulier pour les plus grandes entreprises, ou de la majoration du taux d'impôt sur les sociétés (en fonction de la part des dividendes distribués).

Réduire les niches fiscales et augmenter la progressivité des impôts sur les revenus

Les niches fiscales et sociales représentent environ 200 milliards d'euros dont 78 pour les niches fiscales, environ 100 pour les niches sociales auxquelles s'ajoute le coût des régimes dérogatoires dont bénéficient certaines grandes entreprises. Il s'agit de dresser un bilan de leur impact sur les comportements et sur les taux réels d'imposition des bénéficiaires afin de supprimer celles qui ne sont pas efficaces ou sont injustes. Plusieurs dizaines de milliards d'euros peuvent être ainsi dégagés.

Renforcer la progressivité de l'impôt sur les revenus en créant de nouvelles tranches supérieures et en rétablissant la progressivité de l'imposition des revenus financiers, grâce à la suppression du prélèvement forfaitaire unique notamment, rapporterait au moins 6 à 8 milliards d'euros ; de même, restaurer et rénover l'impôt sur la fortune (ISF) pourrait en rapporter 10 par an. Le quotient conjugal, qui est un dispositif de l'impôt sur le revenu coûtant entre 6 et 10 milliards par an, reconnu comme discriminatoire envers les femmes, anti-redistributif, et identifié comme un frein à l'emploi des femmes, doit être remis à plat, de même que le quotient familial également anti-redistributif.

Renforcer l'ensemble des moyens humains, juridiques et matériels en matière de lutte contre l'évasion et la fraude fiscales, pourrait augmenter, à court terme, le rendement du contrôle fiscal, et permettre de récupérer 5 à 10 milliards d'euros par an.

Harmoniser les fiscalités en Europe

Nombre de ces mesures pourraient s'inscrire dans un processus d'harmonisation fiscale européenne basée, par exemple, sur une taxation unitaire couplée à un « taux plancher » d'impôt sur les sociétés, un système de TVA unifié avec la possibilité d'introduire un taux « zéro » sur certains produits de première nécessité, un renforcement de la coopération contre l'évasion et la fraude fiscales, et l'instauration d'impôts européens (sur les sociétés et la fortune par exemple).

Concernant les dettes publiques, elles doivent être restructurées (rééchelonnement, dispense d'intérêts, annulation totale ou partielle...), afin de laisser une marge de manœuvre la plus large possible. En outre, la dette complémentaire – liée à la reconversion de l'économie - devra être financée par création monétaire de la BCE.



Pour une mondialisation coopérative et solidaire

Printemps 2020, l'économie mondiale ralentit. Les importations et exportations de biens, et parfois de services, diminuent au fil des confinements. Cette pandémie devient le grain de sable dans la machine qui révèle une économie mondiale instable, fragile, inadaptée face à la situation. Le libre-échange, en permettant de répartir les différentes étapes de la production à la vente d'un produit à travers la planète, nous rend vulnérables.

La négociation d'accords de libre-échange et d'investissement continue

Alors que la ratification de l'accord CETA (Union européenne – Canada) est toujours en cours en France, d'autres accords de libre-échange continuent d'être négociés. Le contexte pandémique n'a que ralenti la conclusion d'accords de libre-échange et d'investissement entre l'Union européenne et ses partenaires commerciaux : ainsi de l'accord entre l'Union européenne et les pays du Mercosur (Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay) ou de celui avec la Chine.

Supprimant 90 % des droits de douanes, l'accord avec les pays du Mercosur favorise particulièrement les secteurs automobile, chimique et pharmaceutique européens, et le secteur agro-exportateur issu de l'agriculture intensive des pays sud-américains. En laissant le droit commercial primer sur l'intérêt général, il favorise les intérêts des multinationales, au risque de marchés agricoles davantage déstabilisés, d'une déforestation amplifiée en Amazonie, d'une utilisation accrue de pesticides, d'une destruction des emplois industriels et d'une mainmise des multinationales européennes sur les marchés publics en Amérique du Sud.

Face à l'absurdité de cette mondialisation, le terme de « relocalisation » a resurgi dans le débat politique, soulevant parfois

la tentation d'une politique nationaliste. Dans un contexte de guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine pour le leadership du commerce mondial, l'Union européenne et la France disent vouloir relocaliser une partie des productions, mais sans penser la solidarité nécessaire à l'échelle internationale, ni s'attaquer aux dogmes néolibéraux. Mettre fin au règne de la concurrence, impulser et institutionnaliser une coopération internationale est primordial pour changer les règles de la mondialisation. La récente conclusion des négociations de l'Union européenne avec la Chine pour la signature d'un accord global d'investissement semble malheureusement montrer que l'Union n'a pas retenu les leçons de la pandémie et continue de privilégier l'intérêt des investisseurs au détriment des droits humains.

Les multinationales traînent les Etats devant des tribunaux privés

De nombreux accords de libre-échange ou des traités de « protection des investissements » permettent aux multinationales d'utiliser des « mécanismes de règlement des différends entre investisseurs et États », désignés plus communément sous le sigle ISDS. Ce mécanisme juridique permet aux entreprises transnationales d'intenter des poursuites contre des États auprès de tribunaux arbitraux internationaux de droit privé. Cette justice parallèle permet aux multinationales de réclamer, et souvent d'obtenir, des compensations si elles estiment que des mesures sociales, fiscales, environnementales ou d'autres législations nationales, portent atteinte à leurs bénéfiques potentiels. Les tribunaux arbitraux légitiment, en ce sens, les intérêts privés face à l'intérêt général, au détriment des droits humains et de l'environnement.

Le 4 février 2021, la multinationale allemande de l'énergie RWE a annoncé poursuivre les Pays-Bas devant un tribunal arbitral, suite à la décision du pays de sortir du charbon d'ici à 2030 : 1,4 milliards d'euros sont réclamés aux Néerlandais-es. Le Traité sur la Charte de l'énergie (TCE) est une nouvelle illustration

de la protection, démesurée et illégitime, des multinationales concédée par un accord d'investissement. Actuellement en cours de renégociation, la France et l'Union européenne doivent impérativement rompre avec cet accord qui entrave l'impulsion par les pouvoirs publics de la nécessaire transition énergétique.

Imposer des législations contraignantes aux multinationales

En juin 2014, le Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies a adopté une résolution instituant un groupe de travail intergouvernemental dont la mission est l'élaboration d'un traité contraignant pour les entreprises transnationales concernant les droits humains, processus freiné par l'opposition des pays riches défendant les droits des investisseurs (les multinationales principalement). Avec une volonté politique ambitieuse, l'obtention d'un traité contraignant pour les multinationales concernant le respect des droits humains, de la démocratie et de l'environnement, qui doit intégrer le respect des conventions internationales pour l'égalité entre les femmes et les hommes, est possible. La justice doit être rendue également accessible pour les populations affectées négativement par les activités des multinationales. Une mobilisation citoyenne est nécessaire pour soutenir un accord ambitieux pour la défense des peuples et de la nature.

Pour une relocalisation solidaire et écologique

La révolution écologique et sociale que nous souhaitons repose sur des alternatives solidaires et écologiques qu'il nous faut amplifier, améliorer, et partager le plus largement possible du niveau local au niveau international.

Au niveau local, de nombreuses pistes existent pour se libérer du tout marchandise et du néo-libéralisme. Elles reposent sur un imaginaire social alternatif qui s'oppose au consumérisme et à l'accumulation et la croissance infinies. Elles s'appuient sur la possibilité pour tou-te-s de bénéficier d'un revenu (avec une nette revalorisation des plus bas d'entre eux), d'un emploi

et d'un logement décent et d'un accès à des services publics refondés : santé, éducation... De nombreux collectifs locaux interpellent également leurs collectivités territoriales afin qu'elles adoptent des résolutions pour l'abandon des accords de libre-échange et pour une relocalisation écologique et sociale.

Mais cette révolution ne peut se limiter à notre territoire, elle doit s'étendre au monde entier en refondant la coopération internationale. La pandémie du coronavirus a favorisé les initiatives d'entraide et de solidarité, ces principes doivent être étendus à tous les pays. Relocaliser ici doit se conjuguer à des échanges internationaux fondés sur la complémentarité, la coopération et la solidarité.

Au niveau de l'Europe, nous devons trouver les voies à quelques pays de désobéir aux règles européennes pour décider d'annuler ou restructurer nos dettes, d'engager un plan massif de transition écologique et de soutien aux services publics, se donner des règles sociales et écologiques plus ambitieuses.

Au-delà de la remise en cause des traités de libre-échange et de la promotion d'un traité contraignant pour les multinationales, de nouvelles règles de solidarité et de coopérations internationales doivent être définies pour les droits des peuples : lever les brevets sur les médicaments et les vaccins notamment, annuler sans conditions la dette publique des pays pauvres, refonder les organisations internationales, rattacher l'OMC à l'ONU, reconnaître le crime d'écocide dans le droit international, s'assurer que les pays historiquement les plus émetteurs de GES débloquent les financements nécessaires à l'adaptation des pays qui en ont besoin face aux changements climatiques, garantir aux migrant·es les mêmes droits que les nationaux...



Conclusion

Face au capitalisme autoritaire, les mouvements sociaux et populaires doivent apporter leurs propres propositions et faire entendre leurs voix. La crise de civilisation actuelle appelle des réponses fortes et des voies alternatives : redistribuer les richesses, combattre les inégalités, combattre le patriarcat, changer en profondeur les modes de production et de consommation, relocaliser... pour que d'autres mondes soient possibles.

Si les voies sont multiples pour cela, quatre niveaux d'actions complémentaires doivent s'articuler :

- bloquer les projets destructeurs pour l'environnement, résister aux réformes qui cassent les droits sociaux et, à l'inverse, étendre ces derniers ;
- développer des alternatives, de production, de consommation, etc., afin de reprendre le pouvoir sur nos vies et regagner le terrain perdu face au néolibéralisme. Organiser les activités en priorité autour des besoins essentiels ;
- défendre des changements profonds dans les politiques publiques au niveau national et européen (favoriser les fonctionnements collectifs, services publics, fiscalité...) ainsi que la solidarité internationale ;
- freiner l'extension de la mondialisation, en particulier les accords de libre-échange et la surpuissance des multinationales comme Amazon ou les géants du capitalisme fossile.

Pour agir

Ce qui est développé dans ce petit guide peut parfois sembler abstrait : si on est d'accord avec ce texte, comment agir ? Les pistes sont multiples, des actions individuelles aux actions collectives : de très nombreuses alternatives ont été mises en œuvre depuis quelques décennies et il ne tient qu'à vous de vous y investir.

Pour cela, chacun-e peut trouver les modes d'action qui lui conviennent : actions d'information et d'éducation populaire à multiplier dans la rue et à l'occasion de manifestations et de réunions publiques ; actions de désobéissance civile non violente avec des collectifs déjà engagés dans ce type de pratique ; actions dénonçant la puissance des lobbies et l'influence des multinationales sur l'élaboration des lois ; participation aux plans climat locaux (PCAET) pour freiner la bétonisation, développer la consommation locale, les partages solidaires, les chantiers participatifs, les ressourceries, les énergies partagées...

Selon vos envies et motivations, de nombreuses organisations peuvent répondre à vos besoins de mobilisations collectives. D'abord les syndicats de salarié-es : un autre monde du travail ne pourra advenir sans que les salarié-es se syndiquent et agissent massivement. Le collectif "Plus jamais ça", lancé en 2020, propose des mesures de sortie de crise ainsi que des actions de soutien à des salarié-es luttant pour des projets alternatifs alliant social et écologie. Des associations agissent par rapport à nos besoins essentiels : le DAL sur le droit au logement, les organisations de production d'énergies renouvelables locales et citoyennes... à vous de choisir ! Et bien sûr, rejoignez-nous pour passer à l'Attac.

Pour aller plus loin

Ce qui dépend de nous. Manifeste pour une relocalisation écologique et solidaire

Attac, Editions Les Liens qui Libèrent, juin 2020

Manuel d'histoire du futur 2020-2030 : comment nous avons changé de cap

Attac, Les Editions de l'atelier, août 2020

34 mesures pour un plan de sortie de crise

collectif Plus jamais ça, mai 2020 (mise à jour juin 2021)

Pas d'emplois sur une planète morte : sauver le climat, gagner des droits, créer des emplois

rapport du collectif Plus jamais ça, mai 2021

Impôts : idées fausses et vraies injustices

Attac, Editions Les Liens qui Libèrent, mai 2021

Impunité fiscale, sociale et environnementale : immersion dans le modèle Amazon

par Attac France, Droit Au Logement, Les Amis de la Terre, Union syndicale Solidaires, novembre 2019

Les notes de décryptage d'Attac France et l'Aitec sur les accords de libre-échange et d'investissement, à retrouver sur france.attac.org

Passez à l'Attac

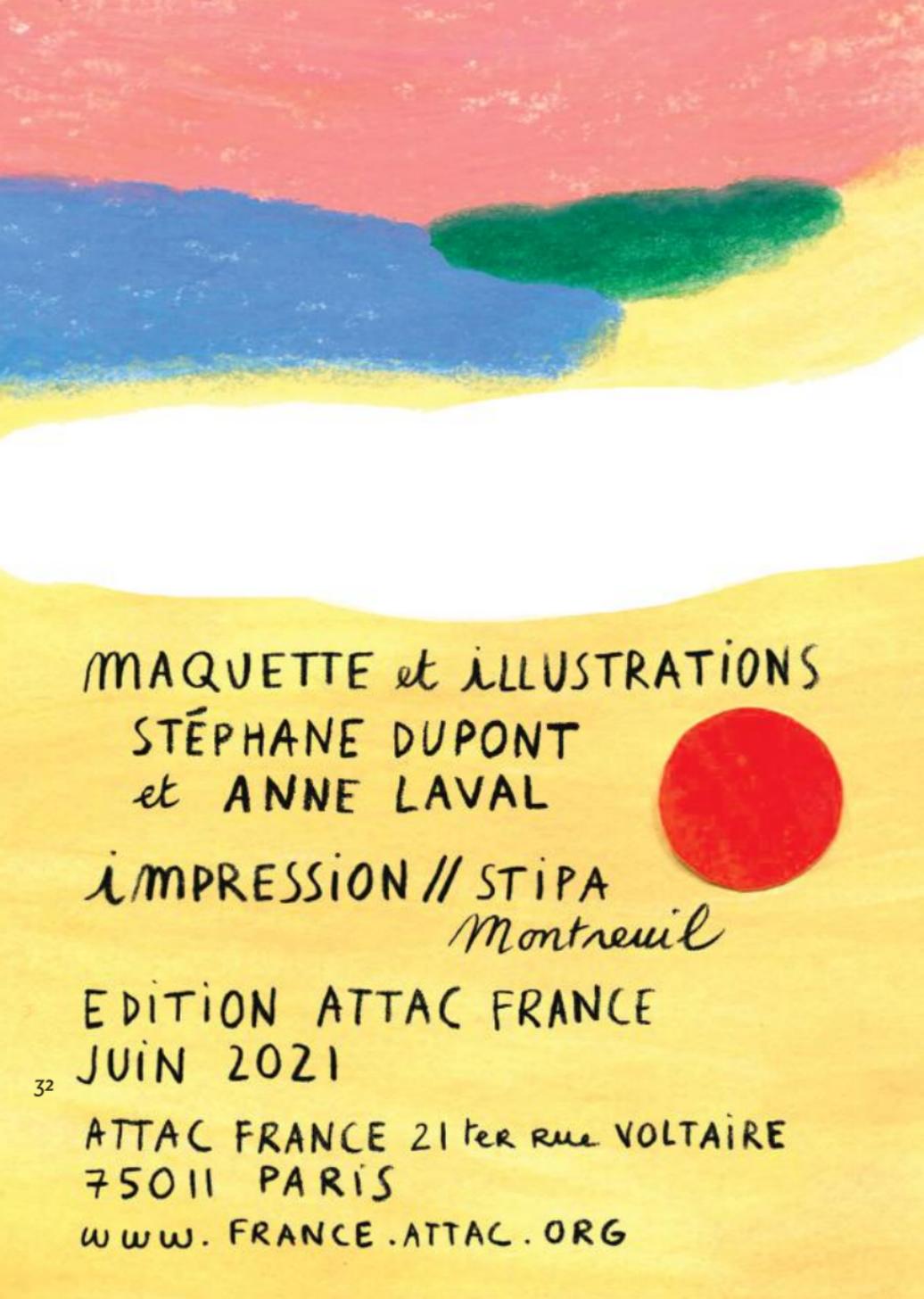
Depuis plus de 20 ans, Attac est un acteur clé des mobilisations contre la domination de la finance, pour la justice sociale et écologique. En tissant des liens avec tous les mouvements sociaux au cœur des résistances, Attac soutient et met en lumière les alternatives porteuses d'espoir pour « Un autre monde » ! Attac développe de l'expertise et des actions citoyennes dans lesquelles chacune et chacun peut prendre sa place.

Nos adversaires disposent de moyens financiers démesurés. Pour les faire plier, nous avons besoin de votre aide !

Les adhésions et les dons représentent 85% du budget de notre association et garantissent l'indépendance de nos actions. En adhérant à Attac, vous nous permettez d'amplifier nos actions et d'obtenir de nouvelles victoires pour mettre un terme à l'impunité des 1% les plus riches et redonner de l'espoir aux 99% qui subissent au quotidien leur pouvoir destructeur. En adhérant à Attac, vous devenez membre d'un réseau de 10 000 adhérentes et adhérents en France, vous recevez le journal trimestriel Lignes d'Attac et vous pouvez prendre part aux actions menées par l'association. Nous comptons sur vous.

Adhésion en 2 minutes en fonction de ses moyens et à partir de 13 euros par an : france.attac.org/adherer

Moins d'une minute pour faire un don en ligne : france.attac.org/faire-un-don



MAQUETTE et ILLUSTRATIONS
STÉPHANE DUPONT
et ANNE LAVAL

IMPRESSION // STIPA
Montreuil

EDITION ATTAC FRANCE
JUIN 2021

ATTAC FRANCE 21 ter rue VOLTAIRE
75011 PARIS
WWW.FRANCE.ATTAC.ORG